



**COMPTE RENDU DE LA
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 MAI 2011**

Présents : M. FORGET Louis, Mme BASSARD Jacqueline, Mme GRANDET Florence, M. DAVID Jean-Pierre, M. CHARNEAU Jean-Pierre, M. FOLLAIN Alfred, M. LEGROS Élie, M. BONNOT Daniel, Mme LEVEAU Annie, Mme GRANVILLE Andrée, Mlle CHRETIENNE Géraldine, M. LECONTE Claude.

Absents excusés:

- M.CURTET Jean-Pierre,	pouvoir à	Mme GRANVILLE
- M. FEREY Philippe	pouvoir à	Mme GRANDET
- M. BRIERE Alain	pouvoir à	M. FORGET
- M. BLIN Christophe	pouvoir à	Mlle CHRETIENNE
- Mme FLICHY Brigitte	pouvoir à	M. DAVID

Absents non excusés :

- M. MALPHETTES Jacques

Secrétaire de séance :

Mme LEVEAU Annie

Ouverture de séance à 18 H

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de démission de Mme LESTRINGANT.

Lecture du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 avril 2011

Adopté à l'unanimité.

1 – BUDGET LOTISSEMENT des Prés – compte administratif et compte de gestion :

Le compte administratif laisse apparaître un solde positif de 361 681,69€ qui seront reversés au budget de la commune. Le compte de gestion du receveur n'appelle pas d'observation.

Adopté à l'unanimité.

2 – BUDGET Annexe du camping :

Le versement d'une subvention de 13 096,12 € est nécessaire pour équilibrer ce budget.

Adopté à l'unanimité

3 – Admissions en non valeur :

M le Maire propose une admission en non valeur de 137,69€. Adopté à l'unanimité

4 – CONVENTION pour organisation de spectacles :

M. Le Maire propose de renouveler la convention qui prévoit le versement d'une subvention de 5000 € laquelle sera versée en deux fois (3000 € avant la prestation – 2000 € après).

Adopté à l'unanimité

5 – CONVENTION pour organisation des transports scolaires :

Il s'agit d'une nouvelle convention, à compter de septembre 2011 entre le Conseil Général et la commune de Jullouville. Elle sera renouvelable tacitement tous les ans et pour une durée de 10 Ans. Une chartre de l'accompagnateur s'y ajoutera.

Adopté à l'unanimité

6 – CONVENTION pour mise à disposition d'équipements au cercle de voile :

M. le Maire propose son renouvellement pour 6 ans.

Adopté à l'unanimité

7 – DESIGNATION d'un avocat pour requêtes en appel :

M. le Maire propose de retenir le cabinet Cornet, Vincent, Ségurel spécialisé en matière d'urbanisme (dossiers THELOT et DUCLOS).

Adopté à l'unanimité

8 – DESIGNATION d'un avocat du barreau d'Avranches pour plaider au T I :

Le Cabinet Petit a demandé le report de la séance du 7 juin. Il est cependant nécessaire qu'un avocat soit présent dans la salle et pour ce faire, M. le Maire propose de solliciter Maître GOUEDARD du barreau d'Avranches pour le représenter.

Adopté à l'unanimité

9 – MARCHE à bons de commande pour travaux de voirie :

Marché à bons de commande. 4 dossiers ont été remis : la société LAINE moins-disante a été retenue

Adopté à l'unanimité

10 – AVENANT au marché de travaux de dérasement d'accotements et de curage de fossés :

M. le Maire propose la signature d'un avenant, le montant des travaux s'élevant à 26 402,33€ au lieu de 30 677,40 € (entreprise HALLAIS).

Adopté à l'unanimité

11 – AVENANT au marché d'illuminations de fin d'année :

Afin de placer un point d'illumination supplémentaire, M. le Maire propose la signature d'un avenant d'un montant de 221,26 € par an pour 2 ans.

Adopté à l'unanimité

12 – AMENAGEMENT du CRNG :

Compte tenu du classement de l'école de voile en France (4^{ème}) M. le Maire demande l'autorisation de présenter une demande de subventions dans le cadre des contrats de territoires (fonds européens) en vue d'aider à la réalisation d'un bâtiment rationnel.

Adopté à l'unanimité

13 – COMMISSION TRAVAUX

M. le Maire propose d'augmenter l'effectif de cette commission et d'y intégrer M Alfred FOLLAIN dont les compétences seront très utiles. Après un vote à bulletin secret M FOLLAIN est élu avec 17 Voix.

14 – PLAN LOCAL d'URBANISME

Les problèmes récents dont particulièrement ceux relatifs à la submersion marine, nous obligent à une remise en cause complète du dossier. M. le Maire propose de mettre fin au contrat en cours et de lancer une consultation dans le cadre d'un marché public de prestations intellectuelles.

Adopté à l'unanimité

15 – QUESTIONS DIVERSES :

Suite aux documents reçus concernant les cartes de submersion marine, un relevé topographique de la commune a été demandé à un cabinet de géomètre expert.

La séance est levée à 19 H.

La secrétaire de séance

Annie LEVEAU